



LE MAGAZINE DE L'ASSOCIATION DES RETRAITÉES ET RETRAITÉS DE L'ÉDUCATION ET DES AUTRES SERVICES PUBLICS DU QUÉBEC

QUOI de neuf

DOSSIER

AÎNÉES IMMIGRANTES : QUI SONT-ELLES?

- + **AFFAIRES FINANCIÈRES**
Crédits d'impôt au provincial
- + **NUTRITION**
Bien manger à petits prix
- + **CONDITION DES HOMMES**
Les hommes proches-aidants
- + **ACTION SOCIOPOLITIQUE**
Pour déjouer l'âgisme

PRINTEMPS 2019

AREQ
CSQ

areq.lacsq.org

OPÉRATION « MAINTENANT », L'INDEXATION!

JOHANNE FREIRE
CONSEILLÈRE À LA SÉCURITÉ SOCIALE

Au lendemain des élections, alors que la CAQ au pouvoir nommait une toute nouvelle cohorte de députées et députés au parlement, le comité national de la retraite de l'AREQ lançait l'opération « *Maintenant* », l'*indexation*! Cette action consiste à rencontrer chacun des 125 députés élus le 1^{er} octobre dernier pour présenter l'AREQ et les informer de l'impact négatif que représente l'indexation partielle des rentes de retraite des employés de l'État sur leur pouvoir d'achat, pour ainsi obtenir leur appui.

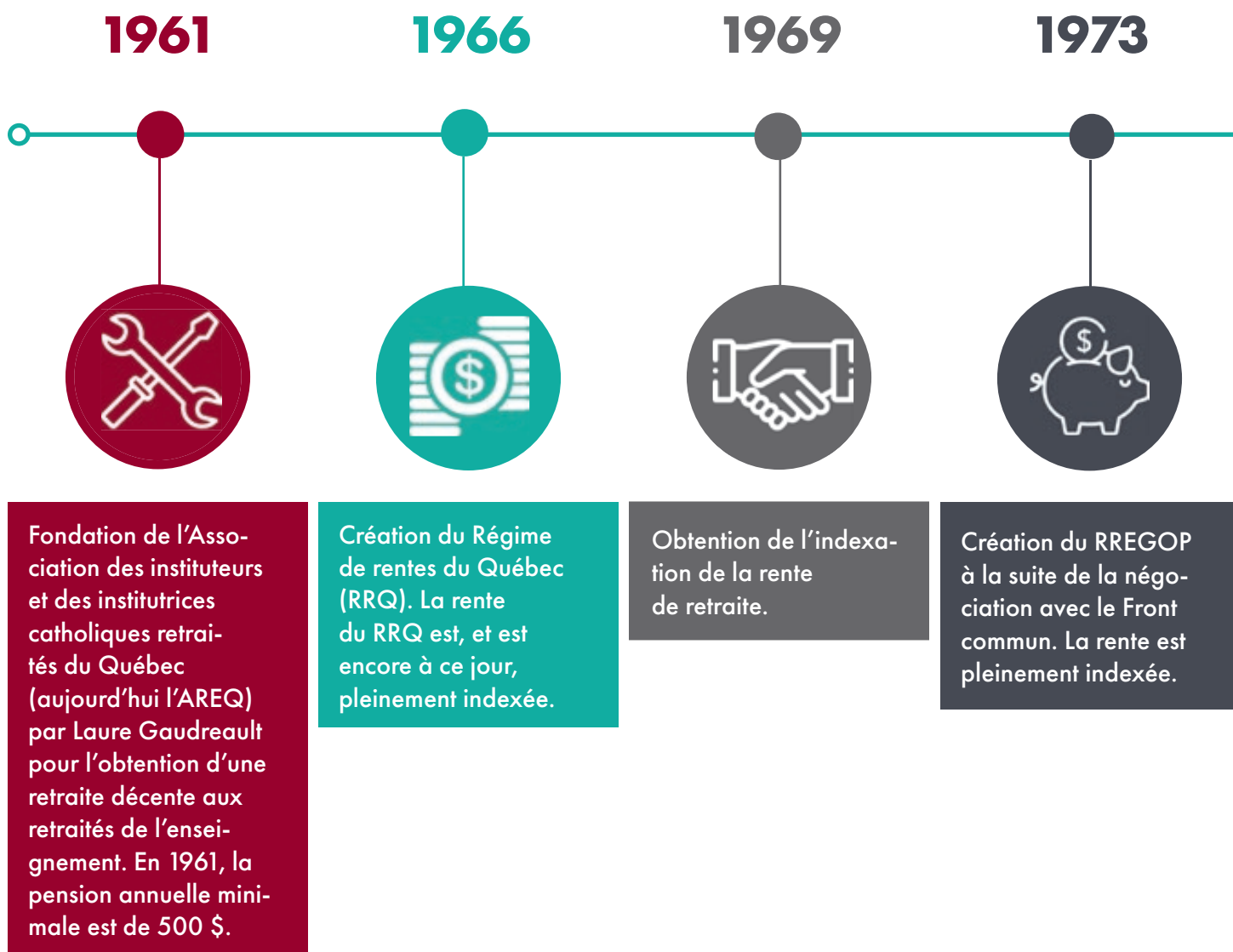
En 2010, lors de la modification de la loi sur le RREGOP, il a été prévu qu'une indexation des rentes à l'IPC moins 3 %, minimum 50 % (au lieu de l'IPC moins 3 %) sera versée pour les années cotisées entre 1982 et 1999, si le taux de capitalisation requis est atteint. Cependant, le gouvernement ne s'est jamais engagé à verser sa part. Depuis plusieurs années, l'AREQ demande au gouvernement de prendre cet engagement.

Afin de réussir cette opération, l'AREQ a fourni à ses membres plusieurs outils d'information et d'action. ♦



Si vous souhaitez contribuer à cette opération, une trousse rassemblant ces outils est disponible sur le site de l'AREQ à areq.lacsq.org dans la section Dossiers / Pouvoir d'achat à la retraite.

Le pouvoir d'achat à la retraite et l'indexation au cœur des actions de l'AREQ



Au fil du temps, plusieurs actions en lien avec le pouvoir d'achat et l'indexation ont été menées par l'AREQ, tant sur les plans national, régional que sectoriel. Différentes approches de sensibilisation, de mobilisation, de dénonciation, de représentations politiques et de discussions ont été tentées en tenant compte de la conjoncture du moment. Des gains ont été obtenus, mais la lutte est loin d'être terminée.

1982



Décret gouvernemental : modification du calcul de l'indexation de la rente de retraite des régimes publics (RREGOP, RRE, etc.) pour les années cotisées à compter du 1^{er} juillet 1982 : IPC -3 %. Coupure et gel de salaire.

2000



« Amélioration » de la formule de calcul de l'indexation de la rente pour les années cotisées à compter du 1^{er} janvier 2000 obtenue lors de l'entente avec les centrales syndicales : IPC -3 %, minimum 50 %.

2010



Obtenues en négociation : modifications législatives permettant dorénavant une indexation des rentes à l'IPC -3 %, minimum 50 % (au lieu de l'IPC -3 %) pour les années cotisées entre 1982 et 1999 si un taux de capitalisation de plus de 120 % est atteint (caisse des participants seulement).

2019



Bonification de la rente du Régime de rentes du Québec (RRQ) augmentant le taux de remplacement de revenu de 25 % à 33,3 %.

Forte de ses expériences passées, l'AREQ continue d'élaborer de nouvelles approches pour l'amélioration de la sécurité financière de ses membres et des personnes âgées.

Les pages 12 et 13 illustrent les principales actions menées par l'AREQ depuis plus de 30 ans. De nombreuses autres actions, non répertoriées dans le présent document, ont également été menées.

Actions de l'AREQ au fil du temps

Production d'outils et prises de position

1985

De concert avec la CEQ, l'AREQ s'intéresse aux impacts de la désindexation.

2003

« Opération cartes postales ». Des milliers de cartes sont expédiées au Conseil du trésor (CT).

2006

« Opération calcul de la contribution financière non volontaire à la société québécoise » auprès des personnes employées et retraitées.

2007

Création du Groupe de travail des associations de retraités de l'État (GTAR) pour réclamer une table de travail permanente sur la situation financière des personnes retraitées de l'État. L'AREQ y siège (le GTAR a été aboli en 2017, à la suite de la création de la Tribune de discussion des retraités avec le CT).

2010

Création de l'outil de calcul de la perte de pouvoir d'achat sur le site Web de l'AREQ + envoi de courriels au Conseil du trésor.

2010

L'AREQ revendique l'inscription automatique au Supplément de revenu garanti (SRG) pour les retraités de 65 ans et plus qui y ont droit (en vigueur depuis 2018).

2011

Création du comité consultatif sur les services aux retraités et les enjeux de l'indexation par la CARRA (durée du comité : 15 mois).

2012

Création de l'outil « L'indexation et vous » sur le site Web de l'AREQ.

2012

L'AREQ s'oppose à l'intention du gouvernement fédéral de faire passer l'âge d'admissibilité à la PSV et au SRG de 65 à 67 ans.

2013

Production et publication du document InfoRetraite sur le RREGOP et les revendications de l'AREQ. Les 4 principales revendications de l'AREQ :

- Obtenir une table de travail avec le gouvernement.
- Obliger le gouvernement à verser sa part d'indexation lors de surplus actuariels.
- Fixer le surplus à 10 % plutôt qu'à 20 % pour le versement de l'indexation.
- Réclamer la pleine indexation des rentes de retraite.

2014

Position de l'AREQ contre les propositions gouvernementales touchant la retraite en vue du renouvellement des conventions collectives des employés de l'État, notamment celle concernant la suspension de l'indexation.

2014

Gain de cause pour l'AREQ et la CSQ concernant les personnes retraitées en 2010 visées par la révision de la rente de la CARRA. Règlement du dossier en faveur de l'ensemble des personnes visées.

2014

Création de l'Observatoire de la retraite (OR) dont la mission est l'amélioration de la sécurité financière des retraités. L'AREQ est un des membres fondateurs.

2016

Position de l'AREQ contre la restructuration du RRPE (suspension de l'indexation durant 6 ans et modification des formules d'indexation).

2017

Appui de l'AREQ à la CSQ au sujet de la bonification du RRQ lors des consultations publiques.

2017

Création de la Tribune de discussion des retraités avec le Conseil du trésor sur les enjeux liés aux régimes de retraite des secteurs public et parapublic. L'AREQ y siège.

2018

Production et publication du document InfoRetraite 2018 « Prenons soin de notre RREGOP » sur l'impact de l'indexation partielle des rentes pour sensibiliser les cotisants en vue de la négociation des conventions collectives du secteur public et parapublic.

2018

Production et publication du document « Questions à votre député » sur l'indexation des rentes de retraite et le pouvoir d'achat des retraités de l'État.

Mobilisation, manifestations et représentations

1988

L'indexation fait partie des revendications lors de la ronde de négociations qui s'amorce. Pas de réelle ouverture de la part du gouvernement et certaines centrales syndicales n'en font pas une priorité.

1991

Premier plan d'action élaboré par l'AREQ pour la récupération de l'indexation.

1999

En préparation à la ronde de négociations, l'AREQ tente de convaincre le front commun de faire de l'indexation un enjeu prioritaire.

2005

Manifestation CSQ sur la colline parlementaire en prévision de la négociation. 40 000 manifestants dont près de 1 000 membres de l'AREQ.

2006

Tournée et ralliements aux 4 coins du Québec pour réclamer une table de travail sur l'amélioration du pouvoir d'achat des retraités de l'État.

2008

Manifestation sur la colline parlementaire pour la protection du pouvoir d'achat avec les autres associations de retraités.

2009

Organisation d'une manifestation simultanée aux 4 coins de la province pour revendiquer la récupération de l'indexation.

2012
2013

Plusieurs rencontres avec le Conseil du trésor pour demander la pleine indexation des rentes de retraite.

2015

Participation de l'AREQ à une conférence de presse sur l'amélioration des régimes de retraite publics regroupant 12 associations de retraités.

2017
2018

Rencontres entre l'AREQ et la CSQ au sujet de l'indexation en vue de la ronde de négociations.

2018

Rencontres avec 3 des 4 principaux partis politiques en période électorale (PQ, CAQ et QS) pour discuter de l'impact négatif de l'indexation partielle de la rente des retraités de l'État.

2018

En collaboration avec 5 autres associations de retraités, organisation par l'AREQ d'un débat électoral « Quelle place pour les aînés dans le Québec d'aujourd'hui? » dont l'un des sujets porte sur la situation financière des aînés du Québec.

Travaux parlementaires, mémoires et pétitions

2005

Dépôt d'une pétition de plus de 20 000 signatures à l'Assemblée nationale pour revendiquer l'amélioration de la situation financière des retraités de l'État dont la récupération de l'indexation des rentes.

2007

Dépôt d'une motion à l'Assemblée nationale demandant la création d'une table de travail sur l'amélioration du pouvoir d'achat des retraités de l'État.

2007

Création par l'Assemblée nationale d'un comité de travail pour évaluer le coût de l'indexation des régimes de retraite (rapport du comité remis en 2008, mais jugé incomplet par les associations de retraités).

2008

Mémoire de l'AREQ présenté à l'Assemblée nationale sur le coût de l'indexation des régimes de retraite publics.

2010

Mémoire de l'AREQ présenté à l'Assemblée nationale « Rétablir le pouvoir d'achat des personnes retraitées, c'est possible ».

2011

Mémoire de l'AREQ présenté à l'assemblée nationale sur le projet de loi 23 pour réclamer la clause remorque pour le RRE, RRCE, RRF et que le gouvernement mette sa part advenant le versement de l'indexation pour les années cotisées entre 1982 et 1999. Suite à la commission parlementaire, nous avons obtenu gain de cause pour la clause remorque, mais le gouvernement n'est pas contraint de mettre sa part et refuse, encore à ce jour, de s'engager à le faire.

2012

Dépôt par l'AREQ d'une pétition de 25 000 signatures pour la récupération et le maintien du pouvoir d'achat des retraités de l'État.

2017

Commentaires de l'AREQ sur le projet de loi 126 : Loi favorisant la santé financière et la pérennité du RRPE et modifiant diverses dispositions législatives.